

Enquête de Patrice SERAY, communiquée au CNEGU

LAON (AISNE) 23 juillet 1975.

Enquête de Patrice SERAY.

Etude et explication de M. Michel Monnerie.

Le cas que je vous présente maintenant est révélateur de bien des choses. Votre serviteur s'est laissé prendre au jeu d'un cliché remarquable et d'un témoin de prime abord hors de soupçon. Sans l'aide précieuse de M. Michel Monnerie, cette affaire aurait mis bien du temps à trouver ses accointances.

J'habitais le sud de la France lorsqu'on me transmet un cliché insolite. Une adresse et je décidai de prendre quelques renseignements complémentaires. La lettre d'alors était trop laconique pour en tirer le moindre élément d'importance. Si d'aventure il s'avérait que le témoignage et la photographie incriminés étaient inexplicables, alors je me rendrais sur place. Toulon/Laon cela fait une distance et mes moyens financiers ne pouvaient me permettre un déplacement facile.

Des divers échanges, très précis, je fis un dossier le plus complet possible. L'affaire semblait sérieuse et elle le fut ! En outre, l'informateur apportait un élément sous forme d'un second cliché démontrant à qui ne cherche guère plus loin que le bout de son nez, que " son " objet ne pouvait pas être le soleil levant. De quoi être empreint d'un certain optimisme !

Une fois ces éléments rassemblés, restait à contacter quelqu'un de suffisamment compétent pour une analyse photographique. Michel Monnerie fut l'homme de la situation ! Il accepta sans sourciller cette analyse et alla même plus loin, me donnant une bonne leçon par la même occasion.

Je ne peux que le remercier une fois encore. Et vous conseiller de lire ou relire son ouvrage " Et si les Ovni n'existaient pas ? " Humanoïdes associés 1977.

Un nouveau pied au C... fort salubre et une leçon formidable pour moi.

L'affaire d'abord :

Date et heure : 23 juillet 1975 à 05h15.

Témoins : M et Mme B...

Lieu : Crépy en Laonnois (Aisne) près de Laon.

Profession du témoin principal : Cdt de l'armée de l'air en retraite (60 ans à l'époque).

Mme B... se lève tôt ce jour du 23 juillet 1975. Elle doit partir en voyage avec son mari. Ce dernier se prépare, tandis que sa femme se dirige vers la cuisine. C'est à ce moment qu'elle aperçoit une lumière rouge à environ 1 KM d'elle. L'objet est à environ 200 mètres du sol et semble long de 6 mm à bout de bras. Elle prend alors peur et appelle son mari en criant " Au secours ! ".

Aussitôt, celui-ci se précipite et aperçoit à son tour l'objet de forme allongée. Il décide immédiatement d'en prendre des clichés et pour se faire, cherche son appareil qu'il venait de ranger dans son sac de voyage. Au moment des prises de vues, l'objet s'éloigne et diminue de taille. Il se situe plein ouest au moment des clichés et M.B... tente cinq clichés : deux seront réussis, mais un seul est publiable.

Les photos : En prenant les photos, notre témoin constate que l'objet est à environ deux

kilomètres de lui et qu'il " s'amuse " à aller vers l'Est (donc il se rapproche des témoins), puis retourne, semble-t-il à son point de départ (vers l'ouest). La vitesse de l'objet semble s'accroître entre le point A et le point B. Le témoin attend entre quinze et trente secondes entre chaque clichés.

L'appareil utilisé est un 6X9 Zeiss-Ikon 1947, l'ouverture utilisée est de 1:8. L'objectif un Xénar, f : 3,5. Quand à la vitesse elle est de 1/100 ème. Les clichés 5,6 et 7 (numéros du négatif) sont loupés à cause de la rapidité de l'exécution. La pellicule est un film Corporation of France S.A, Trifca 120,ASA 80, DIN 20.

Monsieur connaît bien son appareil, il a l'habitude de s'en servir.

Conditions atmosphériques : Temps léger, beau - très bonne visibilité- vent nul. Le ciel était clair, mis à part quelques nuages visibles sur les photos.

Conditions astronomiques : Le 23 juillet 1975, jour des photos : (HL)

- P.L à 05h28

- Lune couchée à 04h23 (lever à 19h28).

- Soleil levé à 04h13 (coucher à 19h40).

Psychologie du témoin : Il ne désire pas conserver l'anonymat (ici nous le désignons sous B...). Il porte des lunettes depuis l'âge de 55 ans pour lire de près. De loin ses yeux ont 10/10

.

Mme B... : Son attention fut attirée par une lueur rouge qui semblait venir vers elle. Notons donc sa peur en voyant cet objet puisqu'elle appelle son mari en criant " Au secours ! ".

Remarques diverses : Notons près des lieux un dépôt d'armes " Pluton " au camp Mangin à trois kilomètres plus vers l'ouest par rapport à l'objet photographié.

Ensuite, lors des prises de vues, M.B... nous confirme que la fenêtre n'a pas été ouverte. Qu'aucune rosée n'existait ce matin là.

En bas et à droite de la photo reproduite ici :



existe un semis avec ses trois volets en vitres dont l'un est brisé. Pour l'analyse du cliché ainsi que pour un éventuel calcul de l'objet incriminé, voici quelques mesures indispensables que M.B...nous a aimablement transmises :

- hauteur d'un piquet : 1,04 m
- hauteur du muret : 0,47 m.
- longueur de l'objet sur le négatif : 1 mm
- angle sous-tendu : $1^{\circ}10$
- photo prise à deux kilomètres, donc 40 mètres de diamètre pour 10 mètres de grosseur.
- Conditions astronomiques : le 23 juillet 1975, jour de la photo, nous avons la pleine Lune à 5h28. Le soleil se levait à 04h33. (HL)

Commentaires avant analyse.

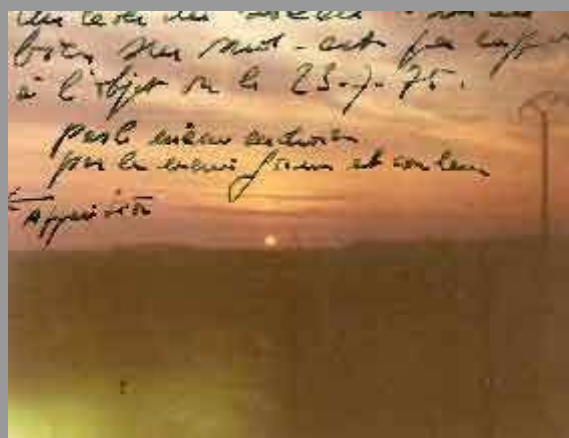
Cette affaire me fut communiquée par lettre par le témoin même. C'est en premier lieu le groupement GEOS qui reçut le courrier du témoin et c'est ce dernier qui me communiqua ses coordonnées aux fins d'enquête. J'appartenais au groupement " Frontières de la Science " (association dissoute depuis) et nous collaborions avec l'organe d'expression du GEOS, revue " Les Extraterrestres ". Habitant près de Toulon, il m'était dans un premier temps quasiment impossible de me rendre immédiatement sur les lieux. Les informations recueillies l'ont été dès lors par échange de courriers.

Un premier article sera réalisé pour la revue ci-dessus nommée et publié dans le numéro 8 d'octobre 1978.

L'analyse réalisée par le groupement " Frontières de la Science " confirmera la présence d'un objet lumineux sur le négatif, aucun truquage donc, sans que cela puisse induire une présence d'un véritable ovni. En outre il est mentionné également que si l'objet a été observé à l'ouest ce matin là, il ne pouvait s'agir du soleil qui se trouvait à l'opposé. La Lune est également éliminée pour des raisons évidentes.

Partant de ce constat, j'écrivis une nouvelle fois à M.B... pour cerner un peu mieux cette histoire de position de l'artefact lumineux. La photo nous fait irrésistiblement penser au soleil naissant, mais sa situation dans l'espace (ouest) ne cadre pas. Je reçus en retour confirmation

de ladite position (vers l'ouest) ainsi qu'un cliché ou M.B... écrit de sa propre main " ...pas le même endroit, pas la même forme et couleur... ", puis avec une flèche appuyant le fait : " Apparition ". (Voir photo ci-dessous).



Confirmation des propos des analystes du groupement " Frontières de la Science " donc ! En conséquence j'ai imaginé que l'artefact lumineux pouvait être un missile perdu ou en essai et provenant du camp Mangin situé à proximité.

Parallèlement j'ai demandé à M. Michel Monnerie, du groupement " Lumières dans la Nuit " de bien vouloir analyser à son tour le négatif de la " trop " fameuse photo de Laon. Si d'aventure il était confirmé qu'il s'agissait là d'un document exceptionnel, je me rendrais sur place. Je transmis donc le négatif ainsi qu'un double du rapport d'observation brute à M. Monnerie.

Accord de publication lui fut donné. Usant de bon aloi de ce principe, M.Monnerie publia à son tour cette affaire dans le numéro 181 de janvier 1979 de 'Lumières dans la Nuit ', avec pour votre serviteur, un monumental coup de pied au C... fort salutaire, ce dont je le remercie une fois encore ici. J'y reviendrai ...

Je lui laisse la plume un instant (ici il s'agit d'une synthèse amenant l'essentiel - voire les revues concernées pour de plus amples détails).

L'analyse de M .Monnerie.

A la relecture du rapport, ce dernier constate que l'ordre de grandeur de la dimension angulaire de la lune ou du soleil correspond bien avec les données fournies. Une légère sous estimation semble même exister de la part du témoin.

Après recherche dans de vieux catalogues d'appareil photo, M. Monnerie indique : " Un Xénar dit l'enquête tiens, tiens, si je ne me trompe le Xénar est un 2,8 de 50 mm de Scheider, les Zeiss 6X9 de l'époque étaient montés avec un Tessar 3,5 de 105 mm de focale...C'est bien ça. "

Plus loin il ajoute avec beaucoup de lucidité : " Quand j'entends parler d'Ovni...je sors mon micromètre ! Et...je trouve, pour les deux vues du disque : entre 8 et 9 dixièmes de mm. Ca colle avec l'enquêteur qui estime à 1 mm...Ah, mais alors...1°10 qu'il dit, ça ne va pas !

Ca irait, mais avec un objectif de 50 mm et je suis sûr que c'est un 105 (à la rigueur un 100) !

Prenons la " calculette " ...calculons avec les chiffres les plus petits et les plus grands de la mesure micrométrique, et pour objectifs de 100 et de 105 : nous obtenons $27^{\circ}30'$ et $29^{\circ}30'$, avec présomptions favorables pour le plus fort. C'est presque le diamètre du soleil ou de la lune (ce jour là : $31^{\circ}32'$ pour l'un et $30^{\circ}6'$ pour l'autre). En tout cas ça colle avec les 6mm à bout de bras. "

Partant du principe que tout cela n'est pas très claire, Michel Monnerie décide de prendre contact avec le témoin. Là il obtient certain renseignement évident que votre serviteur aura loupé lamentablement. Première leçon, sans vérification sur place les erreurs s'accroissent et nous éloignent de la source explicative probable de l'affaire.

Continuons : M.B... confirme que son appareil est bien un 6X9 bi-format, utilisé ce jour là en $4\frac{1}{2} \times 6$. Dans son affolement une prise de vue et non trois à été passée. L'objet a disparu rapidement, il s'est enfoncé dans le lointain, ou a fondu sur place.

Un constat s'impose donc pour notre analyste : S'il s'agit du soleil levant, les directions données dans l'enquête sont fausses ! Et il parie sur le soleil...

" Reprenons : lever à 5h13 temps civil - corrections pour la latitude, puis la longitude : en ce lieu il s'est levé à 05h06, donc à cinq heures et quart, il était là ! "

Deuxième leçon : Ne jamais croire un témoin, même de bonne foi, lorsqu'il vous affirme une chose alors que les éléments déjà obtenus sont contraires ! Une preuve supplémentaire que les dimensions, grosseurs ou directions sont largement faussées par les témoins.

Ce qui revient à dire qu'il existe là une affaire de réfraction : " ...une déformation par les couches d'air humides qui transforment le cercle du soleil en une ellipse très plate, légèrement en " haricot " pointes en bas... "

Et dire que j'avais déjà vu cela.... et reconnu au travers de différentes enquêtes (sur le terrain cette fois) -

Un dernier élément manque dès lors à M.Monnerie : " calculons la direction du soleil levant ce matin là : sinus déclinaison divisé par cosinus latitude...ça va chercher dans les $57^{\circ}40'$ minutes, théoriques, pour l'azimut...sur la rose des vents c'est grosso-modo, ce qu'on nomme là " Est-Nord-Est 'ENE $67^{\circ}30'$). "

Reste à confirmer, ce que M. Monnerie ne manque pas de faire en re-contactant le témoin dès le lendemain.

Echange :

- Pouvez-vous me préciser la direction ou si vous préférez les points cardinaux que l'on voit de la fenêtre en question ?
- Attendez...voyons...eh bien du Nord au Sud-Est...
- Vous en êtes absolument sûr ?
- Oui. (in petto, je pense que la moyenne c'est bien l'est nord-est !)
- Donc, l'objet se trouvait ?...
- Ah...à 45° ... 50° du nord, peut-être...
- Est-ce que l'Est nord-est convient ?

- Oui, c'est dans cette direction. (Je triomphe !).

Et il y a de quoi ! Troisième leçon : Les écrits de M.B... (consultables) était pourtant très clairs ! Lorsque les évidences sont contredites, toujours re-vérifié (même hors situ) comme le démontre l'échange ci-dessus ! Pourquoi notre témoin (de bonne foi) a-t-il indiqué que l'objet se trouvait vers l'Ouest ?

Inconsciemment, a-t-il voulu renforcer son expérience incroyable en indiquant une mauvaise direction ?

Pourquoi joindre une photographie annotant la position du soleil et l'endroit de l'apparition ? Toujours est-il qu'avec un peu plus d'attention et en superposant les deux clichés nous aurions du nous rendre compte qu'à la fois le soleil et l'objet étaient fort proches... Je suis impardonnable ...

Michel Monnerie de conclure : " Et bien, cher Monsieur, vous n'avez pas rêvé, votre appareil non plus ! Vous avez observé le soleil levant réfracté par l'atmosphère ce matin là. Personnellement cela m'est arrivé et si je n'avais pas attendu suffisamment longtemps pour voir le disque étrange se transformer en lune normale (car il arrive la même chose avec la lune !) personne n'aurait pu me convaincre que je n'avais pas observé un authentique ovni ! C'est pourquoi je comprendrais parfaitement que vous n'acceptiez pas cette explication... "

Fin psychologue en outre ce Monsieur Monnerie.... J. Mais le plus étrange est la réflexion que M.B... donne en guise de réponse à l'explication de M.Monnerie ! Jugez-en :

- Si, je vous crois, cher Monsieur, d'autant mieux que depuis cette mémorable matinée de 1975, j'ai souvent observé qu'en été le soleil se lève à cet endroit et qu'il m'a parut quelquefois ressembler à l'objet qui nous a fait si peur... "

Pourquoi ne jamais m'en avoir parlé ? Ce simple fait conforte bien le désir de merveilleux chez nos témoins. Une autre leçon à retenir ici. En tout état de cause, sans l'intervention de M. Monnerie, un doute sérieux persisterait dans mon esprit. Si, à cette époque j'avais pu me rendre sur place, sans aucun doute j'aurais acquis une certitude plus grande et plus conforme à la réalité de l'objet observé et photographié alors.

Le responsable de la revue " Les Extraterrestres " pris très mal (euphémisme) cette affaire. Il " exigea " une explication de ma part. Estimant que son association avait (je cite littéralement) été " traînée dans la boue " et moi-même " ridiculisé ! ". Je n'y vois rien de tel ici. L'analyse et les bons réflexes de M. Monnerie sont autant de leçons que nous devons absolument retenir.

Mieux qu'un long discours, méditons sur la conclusion que Michel Monnerie nous livre :

" A écouter les témoins, on se rend bien compte qu'ils décrivent ce qu'ils ont vu à peu près objectivement (selon leur nature et celle du cas, selon la gravité de celui-ci et de leur sensibilité à la rumeur), si on sait éliminer tout ce qui est subjectif. (Pour les cas à haute étrangeté ce n'est plus tout à fait la même démarche). Par contre, l'enquêteur, lui, à partir de ce récit " voit " un ovni, puis des milliers de lecteurs visualisent un objet conforme à un ovni " théorique ", diablement précis, matériel, défini, rigoureux, mais qui n'a plus rien de commun avec ce qu'ont vu les témoins. "

Même si je n'adhère pas totalement à cette analyse (les lettres du témoin, encore une fois,

attestent le compte-rendu cité plus haut ! En outre la seconde photo jointe en annexe et par laquelle tout arriva, renforce cela.) Je ne peux être qu'en total accord !

Merci Monsieur Monnerie. Votre leçon sera profitable...

Patrice SERAY - Février 1979.



Agrandissement du "disque de Laon"



Photo prise à Bogny-Sur-Meuse, par moi-même, le 8 juillet 2003.

Belle similitude !

Sur certains sites, le cliché de Laon est présenté comme étant inexplicable avec en outre, erreurs dans les date et lieu ...